

რედაქცია 2 1919
Rédaction et administration:
Rue de Tzknethi, № 11.
Bureau est ouvert 11—3-h.
Téléph. 13.01.

№ 27.—21 Décembre, 1919.



ქართული
ბიბლიოთეკა

Prix 3 roubles.

LA GÉORGIE INDÉPENDANTE

Rédacteur en chef: Elisabeth Orbéliani.

Revue politique et littéraire.—Hebdomadaire.—Tiflis.

Attaque des Volontaires contre les na- vires de la République Géorgienne en Mer Noire.

Les vaisseaux de guerre de Dénikine ont attaqué, sans aucune raison, un navire de la République Géorgienne et s'en sont emparés. Après cet incident, un torpilleur de l'armée volontaire s'est approché de Poti en tirant des coups de canon contre le port. Comment expliquer ceci? De quel droit les vaisseaux de Dénikine commencent-ils leur brigandage en Mer Noire? Mais il est inutile d'argumenter sur le droit avec ceux dont toute la politique est construite sur la violation du droit! Il serait inutile de s'indigner des actes de piraterie de celui chez qui le travail d'un homme d'Etat se mêle sans cesse au brigandage.

Dénikine et ses serviteurs n'admettent qu'un seul droit, le droit du plus fort. Est-ce à ce droit que doit s'adresser la République Géorgienne pour la défense de sa liberté?

Les attaques de Dénikine en Mer Noire ont reçu une réponse suffisante.

Pour riposter à la prise du „Tchorokh“ les vaisseaux de la flotte géorgienne se sont emparés d'un bateau marchand des Volontaires. Lorsque le torpilleur de Dénikine tenta de bombarder Poti, le destroyer géorgien „Tariel“ mit les Volontaires en fuite.

La République Géorgienne a bien su montrer que les attaques contre ses navires, ses ports et ses frontières ne resteraient pas impunies; et elle doit continuer à demeurer en éveil, toujours prête à défendre son honneur et sa richesse.

Mais une autre question se pose: La Grande-Bretagne est actuellement maîtresse de la Mer Noire. Le gouvernement géorgien s'est déjà adressé aux représentants de la Grande-Bretagne, protestant contre les attaques de Dénikine. Et nous sommes persuadés que les autorités militaires anglaises indiqueront leur place aux Volontaires avec fermeté et d'une façon déterminée, leur démontrant qu'aucun acte de brigandage ne peut avoir lieu là où s'élève le drapeau de la Grande-Bretagne.

Dans le cas actuel, la question se présente sous deux aspects différents: il

T 395 N 3014



ქართული
ლიგის
საზღვრო
საზღვრო
საზღვრო

se peut d'une part que Dénikine et son gouvernement, ayant perdu l'espoir de conquérir Moscou, désespérés de la décomposition intérieure de leur armée, fassent une tentative de reconnaissance pour se rendre compte si les peuples de la Transcaucasie gardent fermement la défense de leur liberté, ou si leur manque de vigilance permettra à l'armée des Volontaires d'établir ici la base de leurs opérations militaires. D'autre part, il se pourrait que l'armée de Dénikine traversât une période de décomposition si grande, que les chefs militaires isolés ne finissent plus compte de Dénikine et de son Gouvernement et devinssent de vulgaires „atamans“ du brigandage, des commandants de régiments, de batteries et de torpilleurs, qu'ils étaient auparavant.

La seconde supposition est aussi possible que la première, puisque la décomposition des armées de Dénikine, provoquée par la défection et l'agitation des cosaques, le bas niveau moral des éléments au pouvoir, est arrivée à un degré inimaginable et la désertion des soldats est extraordinairement puissante.

Dans tous les cas, n'importe comment on expliquerait l'acte des bandits de la Mer Noire, les Républiques de la Transcaucasie doivent se tenir prêtes.

Le Commandement Anglais et les représentants en Transcaucasie de toutes les Grandes Puissances doivent prendre leurs mesures pour faire cesser pareilles „sorties“ de la flotte „Dénikine“.

La Société Géorgienne et la Ligue des Nations.

Au moment où l'organisation de „La Ligue des Nations“ subissait un certain retard en conséquence des problèmes qui se sont dressés en face des Grandes Puissances, anxieuses de l'organiser, la société européenne est venue d'elle-même à l'aide de ses gouvernements, et a entrepris l'étude

des questions que devra résoudre la „Ligue des Nations“.

La Ligue des Nations a été organisée par les meilleures forces intellectuelles de l'Europe, et son but immédiat est la propagande de la confraternité universelle, la propagande de la grande idée de „La Ligue des Nations“, et de la nécessité de son incarnation dans la société.

La Géorgie n'est pas restée étrangère à cet essor intellectuel de l'Europe: la Ligue Géorgienne des Nations existe et agit.

Ce n'est pas seulement la haute culture de la société géorgienne qui l'a fait vibrer ainsi pour cette oeuvre de progrès.

Ce peuple qui n'a attaqué personne, qui, dans cette période de désordre où tous n'aspiraient qu'à la violence et à la spoliation, défendait uniquement son territoire et son honneur national, ce peuple, dont le gouvernement a été le conducteur des idées pacifiques de la Transcaucasie, devait forcément répondre à l'appel de l'idée de fraternité et au travail de la consolidation des rapports internationaux.

L'idée de „La Ligue des Nations“—l'idée de la solution pacifique des conflits des peuples, l'idée de l'arbitrage international, ont toujours été chères au coeur du peuple géorgien, et maintenant, dans la pleine renaissance de sa vie d'Etat, il considère comme base de sa politique extérieure l'idée de la paix et de la fraternité entre les peuples, à l'égal de la défense de son indépendance et de ses frontières.

La Ligue Géorgienne des Nations a devant elle un grand travail, mais ce travail se fera, nous en sommes persuadés, grâce à l'aide de toutes les forces intellectuelles de notre pays, et d'autant plus facilement que la „Ligue Européenne des Nations“ l'invite, de par sa propre initiative, à s'unir à elle.

Son Président s'est adressé à la Société Géorgienne de la „Ligue des Nations“, la priant d'envoyer un représentant à la Conférence Universelle de toutes les sociétés de la „Ligue des Nations“.

Ce fait prouve que l'opinion publique de l'Europe compte avec la Géorgie comme avec une unité indépendante et désire entendre les avis de ses représentants dans des questions aussi importantes que celles qui se rapportent à la ligue des nations et à son travail.

Cette circonstance doit donner de nouvelles forces à la société géorgienne de la „Ligue des Nations“ pour l'accomplissement de sa tâche.

Cette ligue doit développer assidûment la propagande de ces idées en Géorgie; elle doit propager les idées de la „Ligue des Nations“ dans toute la Transcaucasie, elle doit fortifier et élargir ses relations avec les sociétés européennes similaires.

Quant à nous, nous ne pouvons que nous incliner devant son travail pénible mais incommensurablement utile.

Les Mots Magiques.

Nul n'ignore l'influence discrète des parfums,—nous savons tous l'évocatrice puissance des sons...

On est là, isolé dans un coin du jardin, un peu triste peut-être d'avoir tant oublié, lorsque l'haleine d'une rose portée par le zéphyr, l'essence d'un mouchoir jeté sur le gazon, viennent éveiller en nous le monde multicolore des souvenirs et des songes.

Cette valse qu'on joue là-bas remue en nous des choses lointaines... nos vingt ans nous sourient à travers les grands chênes; nos joies, nos espérances, nos larmes cristallines semblent flotter autour, vêtues de pourpre et d'or, telles de nobles dames dansant la sarabande sous les rayons de la lune.

Musiques, arômes, tous les poètes vous ont chantés, et les amants vous gardent un culte jaloux, mais que ne parle-t-on de la magie des mots?

Un mot pourtant, un pauvre petit mot, peut renfermer tout l'infini!

La „Garde“,—lisez bien, cinq lettres, et cependant...

Les canons d'Austerlitz grondent comme autrefois sous ces consonnes sonores,—elle avance la Garde triomphante, éternelle, et ni les glaces de la Russie, ni la plaine grise de Waterloo ne peuvent ternir l'éclat mirifique de son nom.

Pour nous autres aujourd'hui la „Garde“—c'est Tiflis, notre vieille capitale fondée il y a quinze siècles. Et, parce qu'il y a deux ans, notre garde nationale—quelques braves ouvriers au coeur de patriotes—ont su sauver Tiflis, enlevant l'arsenal d'assaut à nos ennemis, ce mot magique de „Garde“ évoque toute notre histoire.

Nous revoyons l'ancienne ville telle qu'elle était jadis, les toits plats des maisons, où les belles filles dansaient au son du tambourin... et tout autour la guerre implacable, féroce, les Persans destructeurs renversant nos murailles et notre petit peuple luttant sans trêve, lutant toujours pour ses foyers et pour son sol.

Et ce matin, ce peuple rajeuni a défilé devant nos yeux. La parade était belle, la fête de la Garde semblait empreinte d'une sobre majesté par un temps froid et sec d'hiver.

D'aucuns ont regretté l'absence du soleil, caché sous les nuages, mais le soleil, vous le sauvez, est tant soit peu poète,—il donnait sûrement un banquet aux étoiles, leur offrant l'hydromel à la santé de notre „Garde“.

Elisabeth Orbéliani.

12 Décembre 1919.

Mémoire

de la

Délégation de la République Géorgienne présenté à la Conférence de la Paix *).

(Suite).

B. — Explication.

Les terres qui doivent constituer le territoire de l'Etat Géorgien peuvent être groupées en trois catégories, à savoir:

*) Lire le N° 19, 22, 23 et 24.

1° Celles devenues provinces de l'Empire russe depuis l'annexion de la Géorgie (1801 et après);

2° Les territoires Géorgiens cédés par la Turquie à l'Empire Russe par les traités d'Andrinople (1829) et de Berlin (1878);

3° Certaines terres comprises dans l'Empire Ottoman.

Tant au point de vue historique qu'ethnique, le caractère essentiellement géorgien des terres des deuxième et troisième catégories est incontestable; elles avaient fait partie de la Géorgie une et indivisible jusqu'à l'époque de son morcellement; elles furent ultérieurement conquises et asservies par la Turquie. Bien que convertis à l'islamisme, leurs habitants gardèrent leurs traits ethniques et continuèrent à former avec la Géorgie un tout nettement marqué.

L'ensemble de tous ces territoires détermine d'une façon assez naturelle le tracé général des frontières de la Géorgie. Sur quelques points seulement, le choix du tracé définitif sera dicté par des considérations d'ordre purement pratique.

Les parties de la Géorgie qui gardèrent leur indépendance politique jusqu'à leur réunion à la Russie sont les suivantes: le Royaume-Uni de Kartlie et de Kakhetie, le Royaume d'Imérétie, les Principautés de Mingrélie, de Gourie et d'Abkhasie, sans parler de quelques terres moins importantes.

Le Royaume Kartlo-Kakhétien forma plus tard la province (gouvernement) de Tiflis, moins les districts d'Akhalsikh et d'Akhalkalaki; les autres terres précitées furent englobées dans la province de Koutaïs, avec le district de Soukhoun.

Pour ce qui concerne les terres géorgiennes qui, déjà avant 1801, avaient perdu leur indépendance et étaient tombées sous la domination de l'Empire Ottoman, il faut noter que par le traité de 1783, conclu entre la Géorgie et la Russie, cette dernière s'engageait, au cas où elle pourrait les reprendre, à les restituer à la Géorgie. Une partie de ces terres, notamment les districts d'Akhalsikh et d'Akhalkalaki cédés par

les Turcs en 1829, fut réunie plus tard à la province de Tiflis. Une autre partie, comprenant la province de Batoum ainsi que les deux districts d'Ardaghan et d'Olty de la province de Kars, passa à la Russie en 1878.

C'est également à la province de Tiflis que fut rattaché le district de Zakatali qui, après avoir fait de tout temps partie du royaume Kakhétien, en fut arraché lors de l'affaiblissement de ce royaume au cours des guerres avec la Perse au XVII-e siècle et depuis lors fut occupé en partie par des immigrés de diverses provenances.

Il faut noter encore que les terres ayant appartenu à la Géorgie orientale qui, partagées entre les provinces d'Elizavethpol et d'Erivan, constituèrent sous le régime russe le district de Kazakh et une partie du district d'Alexandropol, sont actuellement partagées entre l'Arménie et la Tartarie. Bien que possessions géorgiennes historiquement, ces terres ne sont pas revendiquées par la Géorgie, vu les liens étroits qui les unissent aux deux pays précités.

Il sensuit de ce qui précède que les éléments constitutifs des frontières de l'Etat géorgien sont fournis par les limites administratives du district de Soukhoun, de la province de Koutaïs, de la province de Tiflis et du district de Zakatali et des districts d'Ardaghan et d'Olty (de la région de Kars). Pour avoir ces éléments, il suffit de suivre au Nord, dans la région du Grand Caucase, la ligne de frontière Nord du district de Soukhoun, des provinces de Tiflis et de Koutaïs et du district de Zakatali, et de la continuer en longeant la frontière Est du district de Zakatali et la ligne qui, au Sud, sépare l'ancienne province de Tiflis des anciennes provinces d'Elizavethpol et d'Erivan, en la poursuivant vers le Sud-Ouest, par la ligne de démarcation entre les deux districts occidentaux (Ardaghan et Olty) et les deux districts orientaux (Kars et Kaguizman) et la région de Kars jusqu'à la rencontre de cette ligne avec la frontière turque.

De l'avis du Gouvernement géorgien, ce tracé n'aura besoin sur toute sa longueur,

que de simples rectifications d'ordre pratique comme, par exemple, dans la région du Col de Mamisson où le redressement de la ligne frontière est imposé par des considérations d'ordre orographique ou bien, au sud, aux confins de la Tartarie, où le Kour forme une excellente frontière naturelle entre les deux pays, à partir de l'endroit où il reçoit l'Alazan, tandis que l'ancienne frontière entre les provinces de Tiflis et d'Elizavethpol était tracée parallèlement à ce fleuve.

Certaines parties de la frontière de la Géorgie exigent des éclaircissements spéciaux. C'est, d'une part, celle comprise entre la chaîne du Grand Caucase et la côte de la mer Noire (dans les limites de l'ancien gouvernement de la mer Noire) et, d'autre part, la partie de la frontière projetée comprise entre son point d'intersection avec le tracé de l'ancienne frontière russo-turque (après 1878) et la côte sud de la mer Noire, dans les limites du Vilayet de Trébizonde.

En ce qui concerne la première de ces frontières, celle formée par la rivière Macopsé, de son embouchure à sa source, son tracé est dicté par la commodité de cette frontière au point de vue administratif. Au point de vue ethnographique, l'attribution à la Géorgie du territoire compris entre la Macopsé et la Mzymta et qui, du reste, lui avait appartenu dans le passé, ne peut soulever aucune objection. En effet, après l'émigration forcée au XIX-e siècle, des tribus circassiennes aborigènes, ce pays n'a plus de caractère ethnique défini.

S'il était question cependant de réintégrer dans leur patrimoine les montagnards émigrés en Turquie ou d'attribuer une partie de la côte de la mer Noire à un État de montagnards du Caucase du Nord, la Géorgie ne s'opposerait évidemment pas à ce que le tracé projeté fut, dans ce cas, modifié ou remplacé par un autre qui, d'un commun accord, serait fixé entre les rivières Macopsé et Mzymta.

Pour ce qui concerne la partie de la frontière géorgienne dont le tracé implique

l'inclusion, dans le territoire de la Géorgie, du Sandjak du Lazistan et aussi d'une partie du Vilayet d'Erzeroum (dans la région du Tchhorokh), il est à noter qu'il s'agit ici de vieilles terres géorgiennes arrachées par la Turquie à la Géorgie et qui, malgré l'islamisation, ont toujours gardé leur caractère ethnique.

EN GEORGIE.

La Géorgie et la Ligue des Nations.

Dimanche, 7 Décembre, une réunion solennelle de la société géorgienne de la Ligue des Nations s'est tenue au Palais sous la présidence de Mr. Mdivani, adjoint de l'Assemblée Constituante. Assistaient à la réunion les membres de l'Assemblée Constituante, les représentants de nombreuses organisations sociales, de la presse etc...

Le docteur W. Hambachigzé a exposé en détail dans son discours l'histoire de l'origine de la Ligue des Nations et le but qu'elle poursuit, énonçant que la société géorgienne de la Ligue des Nations est désormais un membre de cette Ligue, jouissant de droits égaux.

Mr. Gogolachvili a lu un télégramme de félicitations adressé, de Bruxelles, par le Président de la Ligue à la société géorgienne de la Ligue des Nations. Le Président constate que la société géorgienne reçoit le droit de déléguer ses représentants à la conférence de la société de la Ligue des Nations à Bruxelles. Cette communication, reçue avec enthousiasme par les assistants, est transmise à l'Assemblée Constituante pour être mise à exécution.

On passe aux élections de l'administration: sont élus: Mrs. A. L. Lomtadidzé, président; W. Hambachidzé, vice-président; G. Laskhichvili, P. Sakvarélidzé, G. Gvazava, Véchapéli, K. Arsénidzé, membres.

La réunion a envoyé à Bruxelles un télégramme de félicitations, adressé au Président de la Ligue des Nations.

Attaque des Navires de l'Armée Volontaire contre les Navires de la République Géorgienne. Tiflis, 8 Décembre.

Le 2 Décembre est parti de Soukhom, dans la direction de Gagri le remorqueur „Tchorokh“ avec une barge chargée sur laquelle se trouvaient jusqu'à 150 soldats. D'après les communications reçues par le gouvernement de Gagri, ce bâtiment de transport fut saisi par un vaisseau de guerre de l'armée volontaire. Le gouvernement prit aussitôt des mesures pour élucider le fait accompli.

Ayant acquis la certitude que ce transport avait été réellement saisi par les Volontaires, le Ministre des Affaires Etrangères de Géorgie s'adressa aux représentants de toutes les Missions Alliées avec la note suivante:

„On communique de Gagri au Gouvernement de la République Géorgienne que le 2 Décembre un vaisseau de guerre de l'armée volontaire a capturé le remorqueur „Tchorokh“ appartenant à la Géorgie et une barge sur laquelle se trouvaient environ 150 soldats de l'armée géorgienne et jusqu'à 2000 pouds de grains et autres cargaisons. Ce transport se dirigeait de Soukhom à Gagri. Le gouvernement géorgien ne peut considérer cet acte que comme le commencement d'une action belliqueuse de la part de l'armée volontaire contre la République de la Géorgie. Tout en protestant de la façon la plus énergique contre un pareil acte de violation de la part de l'armée volontaire, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence que si les soldats géorgiens ainsi que le remorqueur et la barge avec sa cargaison ne sont pas immédiatement délivrés, le gouvernement de la République Géorgienne décline toute responsabilité pour les événements qui pourraient suivre“.

Le Ministre des Affaires Etrangères Guéguetchkori.

Nous avons communiqué en même temps cette nouvelle par radio à nos représentants en Europe. Lorsqu'on sut que l'interpellati-

on des Missions Alliées n'avait reçu aucune réponse du Général Dénikine, notre flotille militaire reçut l'ordre de répondre à la prise de notre navire par la prise d'un navire de l'armée volontaire. Exécutant cet ordre, notre flotille captura le 6 Décembre un navire de l'armée volontaire.

Le 7 Décembre la communication suivante fut reçue de Poti: „Aujourd'hui, à onze heures trente du matin, un navire battant pavillon russe se montra du côté Nord, observant la ville de Poti. Le destroyer „Tariéli“ sortit à sa rencontre dans le but d'interpeller le navire. Au signal du destroyer de stopper, le navire russe le „Dounai“ tira sans résultat dix-neuf obus contre le destroyer.

Le destroyer „Tariéli“ s'approcha en manoeuvrant et répondit par 25 obus dont trois atteignirent leur but, après quoi le „Dounai“ s'éloigna à toute vitesse vers le Nord“.

En recevant cette communication, le Ministre des Affaires Etrangères en fit prendre connaissance aux représentants des Missions Etrangères, par sa note du 8 Décembre. Le Gouvernement prend les mesures militaires nécessaires à la défense des intérêts de la République contre de nouvelles tentatives de la part de l'armée volontaire.

Banquet en l'honneur de la Mission Géorgienne.

Dans le „Temps“ du 4 Novembre, nous lisons le télégramme suivant de Rome: „Le Ministre du Commerce et de l'industrie d'Italie a donné un banquet en l'honneur de la Mission Géorgienne à la tête de laquelle se trouve Sabakhtarachvili; outre le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Ferrari, et de l'adjoint du Ministre des Affaires Etrangères le Comte Sforza, assistaient au banquet les principaux personnages des ministères et les représentants en vue des branches les plus importantes de l'industrie“.



La liquidation du Consulat Géorgien à Odessa.

L'ex-consulat géorgien à Odessa a présenté le 1-er Décembre au ministère des Affaires Etrangères le compte-rendu de son travail de l'année. Ce compte-rendu est précieux en chiffres prouvant que le travail du consulat était extrêmement varié et productif. Nous voyons que le consulat qui avait commencé son travail le 1-er Septembre 1918 et qu'il avait cessé (vu l'ordre des autorités des „Volontaires“ de fermer le consulat le 1-er Septembre 1918) servait non seulement les intérêts des citoyens géorgiens, mais ceux de presque tous les pays. Sa dépense capitale fut le rapatriement dans leur pays des prisonniers de guerre.

Le Consulat a rapatrié à son compte personnel 8281 prisonniers, leur procurant au consulat un point d'étape où chacun d'eux a demeuré au moins cinq jours et où le dernier transport est resté cinq mois dans l'attente d'un départ possible. Les prisonniers avaient, grâce au Consulat, non seulement un abri, mais encore la nourriture, l'eau chaude, le thé etc... Ce point d'étape avait une ambulance, comprenant un médecin, des soeurs de charité et un infirmier. Pas une seule maladie infectueuse ne s'y est déclarée. Les prisonniers géorgiens furent rapatriés deux fois sur des bateaux affrétés au taux le plus bas. Il a été dépensé en tout 745789 r. 32 cop. ou en moyenne 90 roubles pour chaque prisonnier.

Une des dépenses infructueuses mais cependant indispensables fut l'entretien du bateau „Théothanis“ appartenant à la République et se trouvant sous la surveillance du Consulat, vu que l'agent du bateau, Medzma-reichvili, avait abandonné le bateau et son équipage à la grâce de Dieu.

Ce bateau est actuellement réquisitionné par les „Volontaires“. L'entretien du bateau est revenu, de Décembre 1918 à Septembre 1919 à 149,987 r. 67 copeks.

Le conseil économique près le Consulat, sous la direction du Colonel A. B. Khvitia,

a rendu les plus grands services autant pour l'organisation de l'échange des marchandises que pour la préservation de plusieurs dizaines de millions de marchandises appartenant aux citoyens géorgiens et étrangers et sauvés des mains des Bolchéviks. L'entretien du Conseil Economique n'a occasionné aucune dépense. Tout au contraire, il a versé dans la caisse du Consulat 183,590 roubles.

L'entretien du Consulat est revenu durant une année à 301,000 roubles, mais si l'on prend en considération les revenus du consulat montant à 49,352 roubles et 183,590 roubles versés par le conseil économique, l'entretien du consulat n'est revenu qu'à 70,000 roubles.

Le Consulat a ouvert aussi une salle à manger pour venir en aide aux étrangers retenus à Odessa durant la période bolchéviste. La commission de la salle à manger, composée du président du conseil économique de Kiew, M. E. Bibeinachvili, du consul de Kiew, N. Bregvadzé et du Colonel D. Tchavtchavadzé, n'ayant à sa disposition qu'un million de roubles, a trouvé moyen de donner pour trente roubles un diner de deux plats avec pain, alors que la livre de pain coûtait à Odessa 130 roubles. De plus, le diner était gratuit pour les plus pauvres des indigents. Il est intéressant de voir les données sur l'aide pécuniaire fourni aux étrangers.

Donné aux citoyens de la Suède—500 r., des Etats-Unis—400 r., de la Suisse—800 r., de la Turquie—100 r., de la République des Montagnards—600 r., du Japon—500 r., de la Roumanie—900 r., de l'Allemagne—21,245 r., de la Grèce—8,510 r., de la Finlande—1,250 r., de la Belgique—7,840 r., de la Pologne—19,660 r., de l'Italie—17,440 r., de l'Azerbaïdjan—13,225 r., de la Grande-Bretagne—83,120 r., de la France—60,344 r., de l'Arménie—70,700 r., de la Géorgie—93,169 r. 86 cop. (d'entretien) et 113,615 roubles à titre de prêt.

Tel est le langage des chiffres.

AZERBAÏDJAN.

Dénikine et Azerbaïdjan.

Ordre du jour du Commandant en Chef des Forces Armées de la Russie du Sud. Tayanrog, 2326 9 Novembre 1919.

Vu l'animosité des autorités de l'Azerbaïdjan envers l'armée russe et vu l'attentat perfide des troupes, azerbaïdjaniennes contre le territoire arménien, j'ordonne à tous les officiers de l'armée russe se trouvant actuellement au service de l'Azerbaïdjan, de quitter les rangs.

Signé: Général Dénikine.

La copie est vérifiée: l'officier supérieur d'ordonnance auprès du Commandant en Chef: Colonel V. Kolytcheff.

L'Arrivée de la Mission Persane.

Le premier Décembre la délégation persane est arrivée à Bacou ayant à sa tête Monsieur Seid Zia Eddin, rédacteur du journal persan „Baad“. La délégation est composée de quatorze personnes—des représentants des ministères persans, des membres de la vie politique et sociale. L'arrivée de cette délégation en Azerbaïdjan a un lien intime avec l'établissement des rapports amicaux entre les deux pays et la signature de certains pactes.

La délégation a été reçue avec pompe.

CAUCASE DU NORD.

Une partie des troupes de l'armée volontaire a été détachée de Tchetchnie au front bolchéviste.

D'après une communication du Medjliss des Montagnards, toutes les troupes des Volontaires qui menaçaient leurs opérations

contre les montagnards, sont parties de Tchetchnie. Toutes ces troupes sont détachées au front bolchéviste.

On vend un Evangile de grande valeur historique, en langue géorgienne, imprimé à Moscou en 1737.

1¹/₂ × 4 verchokes, relié de velours avec des médaillons d'or en relief, représentant le Sauveur et les quatre Evangélistes. Cet Evangile appartenait autrefois à la maison royale de Géorgie.

Le membre de l'Académie des Sciences, Mr. Bakradzé dit dans son livre, que „l'Evangile imprimé à Moscou en 1873 est un rare exemplaire qu'il n'a trouvé ni en Russie ni au Caucase; cet Evangile faisait partie de la dot de la Tsarine Nina Guéorguievna et porte une suscription du Tzar Georges XII ainsi conçue: „Qu'il soit pour elle un gage de santé. Amen, Kyrie Eleison“. Le texte de l'Evangile porte le blason des Tzars de Géorgie“.

Exemplaire unique et rare.

Prix: 175000 francs ou 7000 livres anglaises.

S'informer à la rédaction de 11 à 3 heures.

A VENDRE D'URGENCE.

Un boa de zibeline de Kamtchatka et une pèlerine de „kotic“ à col d'hermine.

Rue Olguinsky, 48, s'adresser à M-me Tzkhakaïa.